



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/146

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC N°23-1500
PRESTATION DE COLLECTE EN PORTE À PORTE : ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DÉCHETS RECYCLABLES SECS**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date de convocation : 14 septembre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 14 septembre 2023

Secrétaire de séance : Véronique PERPIGNAA GOULARD

La séance est ouverte.

**Le 21 septembre de l'année deux mille
vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Le procès-verbal du 29 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	E	M. FATH
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	Mme MARTINEZ
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	E	Mme SABY
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BÉTENCOURT
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAudeau Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/146

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC N°23-1500
PRESTATION DE COLLECTE EN PORTE À PORTE : ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DÉCHETS RECYCLABLES SECS**

Vu les statuts de la Communauté de communes de Montesquieu,

Vu les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020/063 relative à la délégation d'attribution au Président de la Communauté de communes de Montesquieu,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2023/073 du 11/05/2023 relative à la composition de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres relative au dossier marché « prestations de collecte en porte à porte : ordures ménagères résiduelles et déchets recyclables secs », dans sa séance du 24 juillet 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Les prestations de collecte des ordures ménagères et recyclables secs en porte à porte sont effectuées sur l'ensemble du territoire intercommunal et comprennent :

- La collecte des ordures ménagères et leur déchargement au site de traitement ;
- La collecte sélective en porte à porte des emballages recyclables et leur déchargement au centre de tri

A cela vient s'ajouter ponctuellement la collecte des déchets des manifestations et événements d'envergure organisés sur le territoire.

Un marché public de type accord-cadre de services a été organisé sous procédure européenne, afin de mettre en concurrence les prestataires de service de collecte des déchets ménagers et assimilés : un avis d'appel public à concurrence (AAPC) a été publié le 17 mai 2023 avec mise à disposition du dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation des marchés AMPA.

Après remise des offres des trois candidats, une analyse technique et financière a été réalisée au regard des critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation. Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres.

Le candidat retenu est la Société Méditerranéenne de Nettoyement (S.M.N), 2 route Robert Algayon – Bâtiment B5 – 33640 AYGUEMORTE LES GRAVES -Siret 326 180 544 00230, pour un montant global et forfaitaire sur 48 mois de 7 357 860 € TTC. Un bordereau de prix unitaires est prévu au marché pour d'éventuelles prestations supplémentaires ; le montant maximum alloué au BPU par période est de 500 000 € HT.

L'exécution des prestations aura lieu du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/146

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC N°23-1500
PRESTATION DE COLLECTE EN PORTE À PORTE : ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DÉCHETS RECYCLABLES SECS**

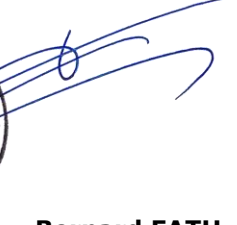
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide d'accepter la proposition d'attribution du marché à la Société Méditerranéenne de Nettoyement,
- Autorise Monsieur le Président, à signer le marché public, et si nécessaire les avenants ultérieurs,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 21 septembre 2023



Véronique PERPIGNAA GOULARD
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230921-2023_146-DE

